

JOINT MEMBRANE EPOLIT[®] 123

Membrane d'étanchéité époxy souple

INGREDIENTS :

Résine : **EPOLIT[®] 123** 10,00 Kg

Durcisseur : **EPOLIT[®] 211** 3,60 Kg

Agent débullant **EPOLIT[®] 314** 0,07 Kg

Pigment poudre **EPOLIT[®] 4-RAL** 1,00 Kg

MATERIEL :

Récipient de gâchage propre de 20 litres environ

Mélangeur manuel avec agitateur permettant un pétrissage du mortier par exemple :



Equipement de dosage des liants

Equipement traditionnel d'apporteur

Peigne de N°7 à N° 9

TRAVAUX PREALABLES :

- 1- Grenailage ou ponçage de la surface
- 2- Primaire obligatoire EPOLIT 111/201-S à raison de 400 g/m² minimum, voir FA 1107
- 3- Respecter le temps de recouvrement sinon saupoudrer.
- 4- Les fissures ou joints sujets à mouvement doivent être recouverts d'un scotch afin de permettre un allongement plus important de la membrane.

MELANGE :

Verser les quantités de résine et de durcisseur dans le récipient de gâchage

Mélanger à l'aide du mélangeur pendant 1 minute environ à vitesse lente pour éviter les éclaboussures

Plus il fait froid, plus il est nécessaire de mélanger longtemps

APPLICATION :

Verser progressivement la quantité de mélange nécessaire et étaler puis calibrer à l'aide du peigne

CONSOMMATION :

3 à 4 Kg / m² selon le peigne choisi et la qualité du support.

CONDITIONS D'APPLICATION :

T° du support et ambiance > à 10°C
et T° du support > T°Point de rosée + 3°C

TRAVAUX A POSTERIORI :

La membrane ne reste jamais nue et doit être recouverte :

- soit par une finition filmogène,
- soit par un revêtement époxy,
- soit par un carrelage

SECURITE :

Porter les équipements de protection appropriés tels que gants et lunettes
Bien ventiler les lieux d'application
Voir fiches de données de sécurité **EPOLIT® 123, EPOLIT® 211.**

Nota important :

Les renseignements donnés par la présente fiche sont fournis à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance à ce jour. Cependant, l'évolution constante des techniques peut nous conduire à modifier nos produits et leur composition. Les données physico-chimiques qui en découlent seront alors modifiées en conséquence. Il appartient au client de s'assurer à chaque livraison qu'il dispose bien de la dernière fiche actualisée. Notre garantie se limite à la qualité des produits livrés. En conséquence, CEFORA ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'apporteur qui reste responsable de son chantier.

*Il est souhaitable que nous soyons consultés pour chaque utilisation ou type d'application. Toute réclamation concernant l'obligation pour CEFORA de la délivrance conforme du **JOINT MEMBRANE EPOLIT® 123** doit être formulée au plus tard un mois après la date de livraison.*